LIVRET D'ACCUEIL

TITRE RNCP 36938
Economie Sociale Familiale
BTS ESF

Année 2026 / 2028

CFA SAINT CHARLES - SCFORMATION
Ensemble Saint Charles Borromée
3 rue Général Giraud - 71100 Chalon sur Saône
SIRET 529.514.028.000.16

SOMMAIRE

1 - Présentation de la formation du titre RNCP 36938 : BTS ESF

Page 3

2 - Contacts

Page 5

3 - Organigramme

Page 6

5 - Programme détaillé de la formation

Page 7

6 - Planning annuel

Page 9

7 - Services

Page 10

1 - PRÉSENTATION DE LA FORMATION AU TITRE RNCP 36938 - ESF

Conditions d'accès

Les titulaires d'un Baccalauréat (général, technologique ou professionnel) ou d'une certification de niveau 4 (EU) peuvent intégrer le BTS en 1ère année.

Dénomination

La certification professionnelle BTS Economie Sociale Familiale (ESF) de niveau 5 est enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) pour 5 ans, par décision d'enregistrement de France compétences, sous le numéro RNCP 36938.

Code NSF 332 : Travail social

Champ d'activité

Le BTS Economie Sociale Familiale est une formation diplômante en 2 ans.

Le ou la titulaire du BTS Economie sociale familiale participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé-hygiène, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement, numérique et vie quotidienne.

Il ou elle assure différentes fonctions : expertise et conseil technologiques en vie quotidienne, organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement, animation, formation en vie quotidienne, communication professionnelle et animation d'équipe, participation à la dynamique partenariale.

Il ou elle met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics concernés : bénéficiaires, usagers, consommateurs, clients et professionnels.

Il ou elle participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable. Dans le cadre de ses missions, il ou elle contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics.

Il ou elle peut travailler en relation avec d'autres experts : travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la santé, personnels des services techniques des collectivités territoriales et des organismes de logement social L'action de ce professionnel ou cette professionnelle se déroule dans le respect du droit des usagers et de l'éthique professionnelle.

Débouchés

- Animateur(rice) Prévention Santé
- Chargé(e) de gestion locative
- Conseiller(ère) aux tuteurs familiaux
- Conseiller(ère) en énergie
- Conseiller(ère) habitat
- Responsable et animateur(rice) de collecte

Rémunération de l'apprenti

Lorsque l'apprentissage est choisi comme voie d'accès à la formation, l'apprenti perçoit une rémunération selon la grille ci-dessous qui définit un salaire minimum conventionnel selon l'âge de l'apprenti à la signature du contrat (la convention collective applicable dans l'entreprise ou l'accord des parties peut prévoir des dispositions plus favorables) :

	Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	Dès 26 ans
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Les apprenants en situation de Handicap

Les apprenants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements avec l'accord préalable du certificateur.

L'apprenant en fait la demande **en début d'année** auprès de son référent pédagogique qui la transmet au certificateur.

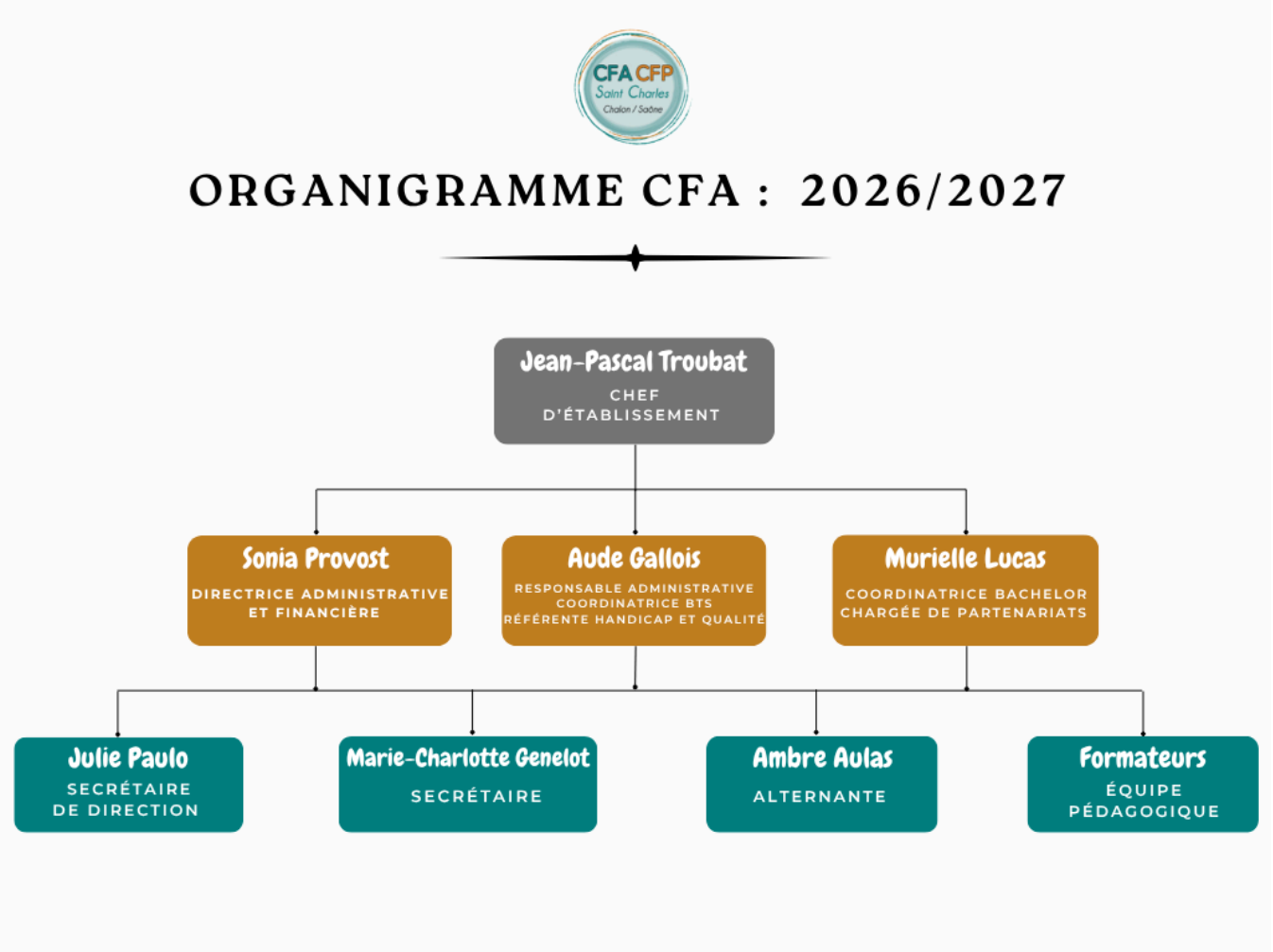
L'apprenant pour lequel un handicap provisoire survient peu de temps avant la session d'examen et qui nécessite la mise en place d'aménagements particuliers doit se rapprocher au plus vite de son référent pédagogique qui en examine la faisabilité avec le certificateur.

Le certificateur prend en compte en toute confidentialité la légitimité de la demande **au regard de l'avis d'un médecin**. Il transmet sa décision par écrit au référent pédagogique.

CONTACTS

Direction	
Jean-Pascal TROUBAT Chef d'Etablissement	03.85.45.83.35 jp.troubat@saintcharles71.fr
Direction - Pédagogie	
Aude GALLOIS Responsable administrative CFA et Responsable pédagogique niveau BTS	06.95.64.81.42 a.gallois@saintcharles71.fr scformation@saintcharles71.fr
Murielle LUCAS Responsable Pédagogique niveau Bachelor et Chargée de partenariats	06.95.64.81.42 m.lucas@saintcharles71.fr ou scformation@saintcharles71.fr
Financier	
Sonia PROVOST Directrice Administrative et Financière	03.85.45.83.35 sonia.provost@saintcharles71.fr
Administratif	
Julie PAULO Secrétaire de Direction	06.95.64.81.42 j.paulo@saintcharles71.fr
Marie-Charlotte GENELOT Secrétaire du CFA	06.95.64.81.42 marie-charlotte.genelot@saintcharles71.fr ou scformation@saintcharles71.fr
Ambre AULAS Alternante Chargée de relations - Ressources Humaines	ambre.aulas@saintcharles71.fr
Communication	
Tristan GUICHARD Alternant chargé de communication	07.49.26.68.97 communication@saintcharles71.fr
Erasmus	
Lucile FLEURY Référente Mobilité Internationale	03.85.45.83.35 lucile.fleury@saintcharles71.fr
Handicap	
Aude GALLOIS Référente Handicap	03.58.50.23.10 a.gallois@saintcharles71.fr

ORGANIGRAMME



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Bloc 1 : Modifier l'expertise technologique pour porter conseil en vie quotidienne

- Accompagner au montage de dossiers de demande d'aide(s) pour l'amélioration de l'habitat
- Assurer une veille technique, scientifique, juridique sur les dimensions de vie quotidienne
- Concevoir et mettre en œuvre des actions pour la gestion locale de l'environnement et des flux
- Conseiller sur l'usage des ressources numériques liées à la vie quotidienne
- Elaborer un conseil budgétaire, constituer un dossier de financement
- Elaborer un conseil en vie quotidienne dans les domaines de l'économie consommation, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé alimentation-hygiène

Bloc 2 : Organiser d'un point de vue technique la vie quotidienne dans un service, établissement

- Assurer la qualité du service rendu
- Assurer une veille de l'état des espaces de vie, des équipements
- Gérer les produits, matériels, équipements
- Participer à la gestion des locations et de l'hébergement
- Participer à la logistique administrative et comptable du service, de la structure
- Planifier et / ou coordonner les activités en lien avec la vie quotidienne au sein d'un service, établissement

Bloc 3 : Animer, former dans les domaines de la vie quotidienne

- Accueillir, orienter le public
- Analyser les besoins d'un public
- Concevoir et / ou conduire des actions d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne
- Evaluer les actions mises en place
- Gérer le budget d'une action
- Participer à l'animation de la vie quotidienne au sein d'une structure, service (convivialité, vivre ensemble)

Bloc 4 : Communiquer et animer une équipe

- Coordonner une équipe
- Elaborer une communication à destination des différents publics
- Mobiliser l'environnement numérique
- Participer à la définition des profils de postes et des compétences associées au sein de l'équipe
- Participer à la gestion de l'équipe

Bloc 5 : Participer à la dynamique institutionnelle et partenariale

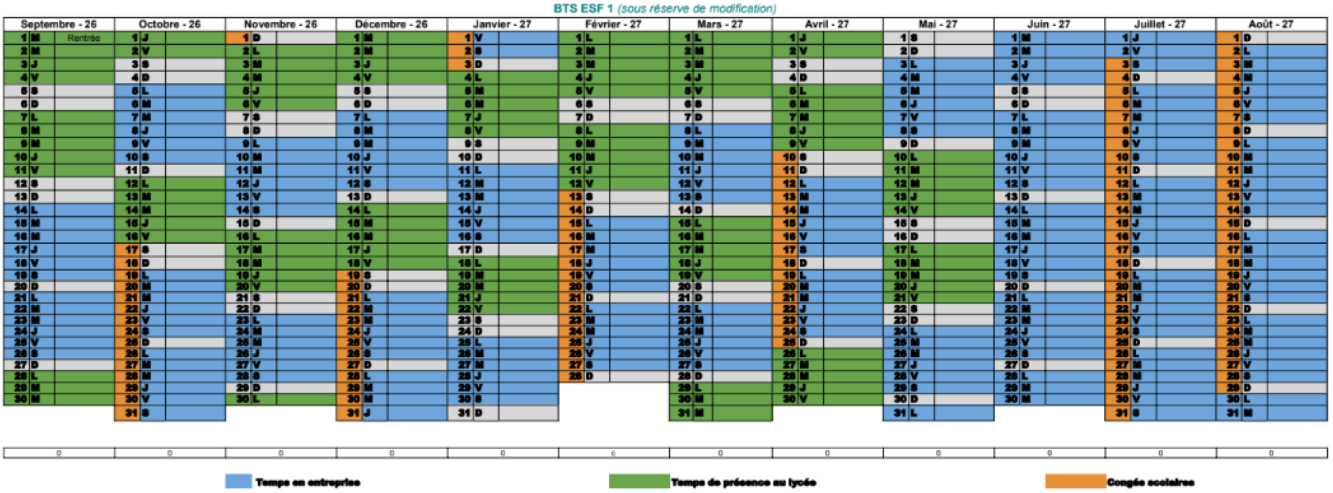
- Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle
- Participer au suivi des partenariats engagés par les structures
- Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles

Langues étrangères

PLANNING ANNUEL

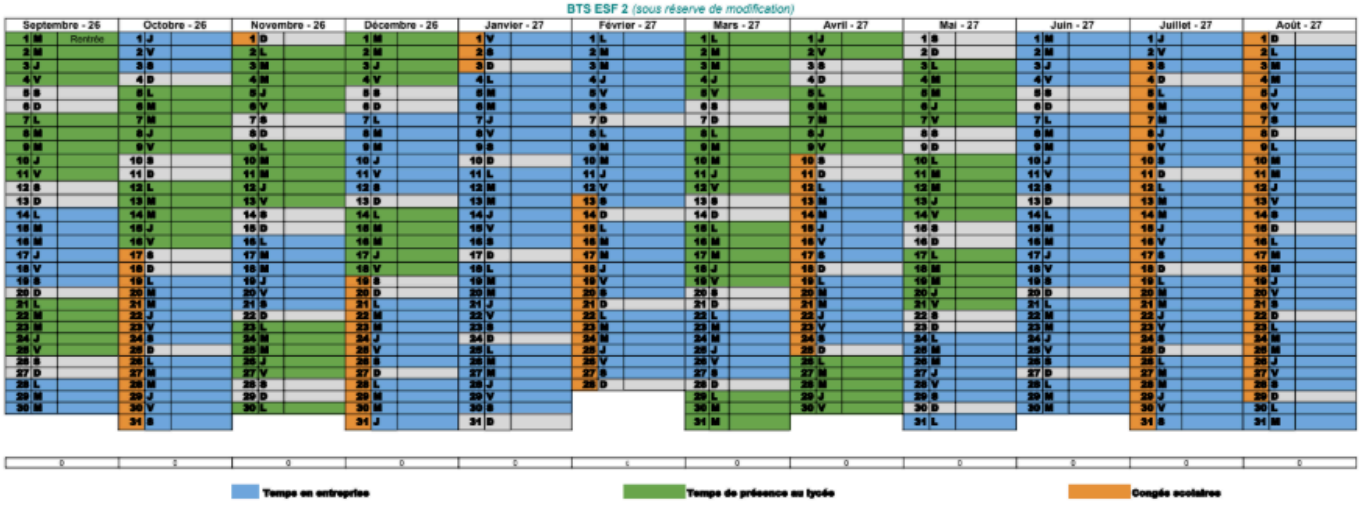
Calendrier 2026-2027

BTS ESF 1 (sous réserve de modification)



Calendrier 2026-2027

BTS ESF 2 (sous réserve de modification)



SERVICES

Restauration

Les apprentis ont la possibilité de déjeuner au self (tarifs disponibles sur le site).

Hébergement

L'internat de l'Ensemble Saint Charles est accessible aux apprentis au tarif de 250 euros par mois. Ce tarif comprend le logement, le petit-déjeuner et les trois repas.
Le foyer des jeunes travailleurs de Chalon sur Saône peut également accueillir les élèves (tarifs disponibles sur le site).

Centre de documentation et d'information

Les apprentis bénéficient de tous les services proposés par le CDI : emprunt d'ouvrages et de revues, accès aux ordinateurs et à Internet.

Salle de détente

Sur chacun des sites du CFA, une cafétéria est accessible aux apprentis.

Règlement intérieur

Situé dans l'enceinte des établissements scolaires, les apprentis sont soumis au règlement intérieur du site sur lequel a lieu leur formation. Celui-ci leur est remis à l'apprenti(e) en début de formation pour signature et copie lui en est faite qu'il/elle conserve durant toute sa formation. Un exemplaire est disponible sur le site internet de l'Ensemble Saint Charles.

Représentants des élèves

Chaque promotion est représentée par 2 délégués. Ce, quel que soit l'effectif. Les délégués titulaires représentent leur promotion et siègent aux différentes instances.

Réseaux sociaux et communication téléphonique

Toute activité effectuée dans le cadre de la formation ne peut faire l'objet de publication sur les réseaux sociaux sans accord écrit du directeur du CFA.

De plus, l'utilisation des téléphones portables est interdite durant le temps d'enseignement, d'évaluation et les temps de stage.
Il est interdit de prendre des photographies ou de filmer avec les téléphones portables dans l'enceinte du CFA sans autorisation.

Locaux et matériels

Salle de cours

Des salles de cours aménagées sont mises à la disposition du CFA par l'Ensemble Saint Charles.
Elles sont équipées d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc, de tables et de chaises.

Sanitaires

Les stagiaires du CFA ont accès à des sanitaires et des lavabos aux normes handicapé.

Matériel informatique

Un code individuel et confidentiel est attribué à chacun des stagiaires de la formation professionnelle, afin :

- D'ouvrir une session informatique sur un ordinateur de l'établissement
- D'accéder à son relevé de note sur Ecole Directe.

Le CFA bénéficie du parc informatique de l'Ensemble Saint Charles :

- salles informatiques

L'ensemble des usagers du CFA a accès au poste informatique des Centre de Documentation et d'Information.